

	François BAYROU	Nicolas SARKOZY	Ségolène ROYAL
ARTS, CULTURE, SPORT	Découvrir à l'école les expressions artistiques ; Valoriser et développer le sport comme instrument d'intégration et de socialisation	Confiés aux municipalités : école de la vie avec des bénévoles. Les langues étrangères : « c'est au CP qu'il faut commencer à enseigner la première langue vivante ». Notre objectif doit être que tous nos enfants soient bilingues.	Soutenir la création et l'emploi culturels. Inscrire l'éducation artistique et la pratique artistique à tous les niveaux de la maternelle à l'université Plan national, avec les Régions, d'aménagement d'équipements culturels dans les universités et les lycées (salles de répétition et de spectacles, ateliers-studios, tables de montage, etc.). Tout enfant de ce pays a droit à l'alphabétisation culturelle et à l'initiation à un art. Rétablissement des moyens retirés au sport scolaire (UNSS) et recrutements.
AUTONOMIE ETABLISSEMENTS	N'en dit rien	Renforcer l'autonomie des établissements pour diversifier l'offre scolaire : instauration de la concurrence entre les établissements Gratifications collectives aux équipes qui réussissent	Respecter la liberté pédagogique et favoriser le travail en équipe au sein des projets d'établissements
CARTE SCOLAIRE	Hostile à toute remise en question de la carte scolaire. Il faut la repenser pour l'égalité des chances en créant des réseaux d'établissements. Instaurer des parcours d'excellence pour permettre aux bons élèves de rester dans leur quartier.	Suppression progressive : chaque famille doit avoir le choix de l'établissement scolaire. Mais, chaque chef d'établissement doit avoir la possibilité de recruter les enfants hors de son secteur (10% à 20% des élèves Rentrée 2007) : sélection à l'entrée des établissements Etablissements privés hors carte scolaire.	Réviser la carte scolaire pour supprimer les ghettos scolaires, assurer la mixité sociale et constituer des réseaux d'éducation prioritaire. Associer l'enseignement privé à la réflexion. L'excellence scolaire doit être réalisée dans tous les territoires : création de classes préparatoires aux grandes écoles dans tous les secteurs scolaires.
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	L'apprentissage doit être une voie de réussite. Revoir la formation professionnelle avec les professionnels, en la distinguant de la formation académique. Pour les jeunes sans qualification, création d'un « contrat formation emploi » grâce auquel l'entreprise se verra rembourser les dépenses de formation et qu'elles financeront.	Non évoqué	Suppression de l'apprentissage à 14 ans et du travail de nuit à 15 ans. Insérer l'apprentissage, voie de formation qualifiante dans le parcours scolaire et initier tous les collégiens au travail manuel et à toutes les formes d'intelligence. Engager le chantier national proposé par le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale Création de lycées des métiers"
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	La classe de terminale devient une classe préparatoire aux études supérieures. Un semestre d'orientation à l'Université. Recompenser les universités qui assurent un suivi scolaire et professionnel des étudiants. Augmentation du niveau des bourses Amélioration de la gouvernance des universités.	Déplore son échec	Loi de programmation pour redonner aux universités les moyens de l'excellence. Créer une allocation autonomie pour les jeunes, sous condition de ressources avec un contrat pour faciliter les études et l'entrée dans la vie active.



FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE	Tous les salariés bénéficieront d'un compte épargne formation, ouvert à tout moment, jusqu'à douze mois de temps disponible, pour la réalisation d'un projet personnel, sans perte de salaire. Contrat formation emploi pour les jeunes	Non mentionné	C'est une priorité. Création d'un compte éducation-formation pour chacun à la fin de la scolarité obligatoire : mieux doté lorsque la formation initiale est insuffisante. Inscription dans le contrat de travail de périodes de formation négociées par les partenaires sociaux. Prise en charge par la Sécurité sociale professionnelle de périodes de formation rémunérée lorsque les salariés perdent leur emploi. Offrir à chaque travailleur le droit et les moyens de s'adapter tout au long de la vie à l'évolution des techniques et des savoirs.
LAICITÉ	Observe un silence prudent : Cf. Révision de la Loi Falloux	Évoque La douloureuse séparation de l'Église et de l'État - intention de modifier la loi de 1905 (séparation Eglise/État)	La laïcité est un principe fondamental de l'école de la République
MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	Définition d'un socle intangible de connaissances (Français, mathématiques et bagage culturel) : tous les enfants doivent savoir lire, écrire, compter à l'entrée en 6ème	Il faut permettre à chaque élève d'acquérir à l'école un socle de connaissances et de compétences fondamentales. Appliquer le principe de liberté pédagogique des enseignants, reconnu par la loi d'avril 2005. Cela implique notamment que les enseignants « soient évalués sur leurs résultats et pas sur leur méthodes »	L'éducation nationale doit rompre avec les approches uniformes, développer des pédagogies sur mesure, favoriser le travail en équipe et l'expérimentation. Laisser la liberté pédagogique aux enseignants. Ce n'est pas au gouvernement de légiférer sur les méthodes utilisées par les professeurs et les maîtres dans les classes
MOYENS POUR L'ECOLE	S'engage à garantir les moyens et les postes pendant cinq ans.	L'Éducation nationale n'a ni un problème de talent, ni un problème de moyens.	S'engage à rétablir les moyens retirés à l'école et garantir leur stabilité Plan pluriannuel de prérecrutement, de recrutement et de création d'emplois. Loi de programmation et stabilisation sur les cinq années de la législature des moyens. Créer des emplois-parents
ORIENTATION	Avant la fin du lycée	Repenser le système d'orientation et l'information pour aider les enfants à choisir leur avenir.	Créer un service public d'orientation
PERSONNELS (GESTION DES)	Contre la suppression de l'heure de première chaire. limiter le remplacement des personnels partant à la retraite.	Il faut repenser la formation des enseignants. Améliorer et différencier la rémunération des enseignants : paiement des enseignants et des équipes au mérite. Évaluation des enseignants sur leurs résultats et non sur leurs méthodes.	Organiser des Etats Généraux sur le mode participatif et passer un Pacte éducatif avec les enseignants. La reconnaissance envers les enseignants doit se traduire dans leur pouvoir d'achat, leur évolution de carrière et leur formation. Améliorer leurs conditions de travail dans l'école, assurer la reconnaissance de leurs missions et préparer un plan pluriannuel de recrutement, de formation et de résorption de l'emploi précaire.



Arguments & Ripostes (suite)

			Renforcement de la présence adulte dans les établissements et dans les classes, si nécessaire.
PRIMAIRE	Tous les élèves doivent maîtriser la lecture et l'écriture	Nostalgie du début du XXème siècle où les élèves sortaient de l'école à 12 ans avec des connaissances.	Scolarisation obligatoire dès 3 ans Assurer la maîtrise de la langue parlée à la maternelle Limiter à 17 le nombre d'élèves par classe en CP et CE1 dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP).
PUBLIC PRIVÉ	N'en dit rien. Pour mémoire, rappel du programme du RPR-UDF de 1993 visant à modifier la Loi Falloux pour favoriser l'enseignement privé.	Attachement à la liberté de l'enseignement et à la liberté des parents d'inscrire leurs enfants dans un établissement privé sous contrat. Les établissements privés restent hors carte scolaire.	Il faut associer l'enseignement privé à la réflexion sur la carte scolaire.
REFORME DE L'ECOLE	Il faut signer un nouveau contrat entre l'Ecole et la Nation, définition des moyens nécessaires en fonction des objectifs nouveaux. Diviser par deux l'échec scolaire	Aucune annonce d'acte de réforme globale.	Création d'un service public de la Petite Enfance. Scolarité obligatoire dès 3 ans. Etats Généraux de la réussite scolaire dès le mois de mai 2007. L'allocation de rentrée scolaire sera doublée dès la rentrée 2007.
SOUTIEN SCOLAIRE	Accompagnement psychologique pour les élèves en difficultés.	Crédit d'impôt pour les retraités intervenant dans ce secteur Etudes dirigées en Heures Sup pour les enseignants.	Soutien scolaire individualisé gratuit auquel participeront contre rémunération les enseignants volontaires ou des étudiants (prise en compte de cette activité dans le cadre de l'obtention de leur diplôme). Création d'un nouveau corps de répétiteurs.
VIOLENCE SCOLAIRE	Renforcement de l'autorité du professeur et de la discipline Présence de volontaires adultes au titre de l'activité universelle et service civique. Structures scolaires de recours (internats) pour élèves qui déstabilisent leur classe	L'école doit être un lieu de protection, de sécurité et de respect. L'école doit être préservée du racket, de la violence et de la drogue.	Renforcer la présence adulte dans les établissements. Recrutement de surveillants, chaque établissement sera doté d'un infirmier et d'une assistante sociale à plein temps.
LES ZEP	Implantation de classes d'excellence dans les zones les plus fragiles Hostile à la discrimination positive, classes d'excellence dans zones fragiles. Renforcer l'encadrement.	Il faut déposer le bilan des ZEP : les supprimer définitivement. Elles accroissent les inégalités sociales au lieu de les réduire.	Limiter à dix-sept le nombre d'élèves par classe en CP et CE1 dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP). Fixer la dotation aux établissements par élève en difficulté à 25 % de plus que la dotation ordinaire. L'excellence scolaire doit être réalisée dans tous les territoires. L'excellence scolaire ne doit pas être réservée aux établissements de centre-ville.

